

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### m-Kresol mind. 99% chem. rein

Révision: 02.01.2025

Code du produit: AC11.00546

Page 1 de 13

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

m-Kresol mind. 99% chem. rein

Numéro d'Enregistrement 01-2119448335-38-0000

REACH:

Nº CAS: 108-39-4

Nº Index: 604-004-00-9

Nº CE: 203-577-9

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

###### **Utilisation de la substance/du mélange**

Réactifs et produits chimiques de laboratoire

À des fins de laboratoire et d'analyse uniquement.

###### **Utilisations déconseillées**

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: AnalytiChem Services, Unipessoal, Lda

Rue: Rua de Júlio Dinis 676 7º

Lieu: N-4050-320 Porto

Téléphone: +351 226002917

E-mail: info@analytichem.com

Interlocuteur: SDS service department

E-mail: SDS@analytichem.com

Internet: www.analytichem.com

Service responsable: SDS service department

##### **Renseignements concernant le fabricant/fournisseur**

Société: AnalytiChem Belgium NV

Rue: Industriezone "De Arend" 2

Lieu: B-8210 Zedelgem

Téléphone: +32 50 28 83 20

E-mail: info.be@analytichem.com

Interlocuteur: SDS service department

E-mail: SDS@analytichem.com

Service responsable: AnalytiChem:

EU-Belgium: AnalytiChem Belgium, Industriezone "De Arend" 2, 8210 Zedelgem, Belgium, +32 50 28 83 20

EU-Germany: AnalytiChem Germany, Stempelstrasse 6, 47167 Duisburg, Germany, +49 203 51 94 – 200

EU-Netherlands: AnalytiChem Netherlands, Communicatieweg 7, 3641 SG Mijdrecht, The Netherlands, +31 297 286848

UK: AnalytiChem UK, Unit 7 Launton Business Center, Murdock Road, Bicester, OX26 4XB, England, +44 1869 355 500

USA: AnalytiChem USA, 227 China Road, Winslow, Maine, 04901, United States, +1 800-244-8378

Canada: AnalytiChem Canada, 21800 Clark Graham Avenue, Baie d'Urfe, H9X 4B6, Canada, +1 514-457-0701

Australia: ORE Research & Exploration Pty Ltd, 37A Hosie Street, Bayswater North, 3153, Australia, +61 3 9729 0333

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**m-Kresol mind. 99% chem. rein**

Révision: 02.01.2025

Code du produit: AC11.00546

Page 2 de 13

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** 070 245 245 (8002 5500 Luxembourg) / +32 2 808 3237 (CHEMTREC-Belgium) /  
+352 20 20 24 16 (CHEMTREC-Luxembourg)

**Information supplémentaire**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Règlement (CE) n° 1272/2008

Acute Tox. 3; H311

Acute Tox. 3; H301

Skin Corr. 1B; H314

Aquatic Chronic 3; H412

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

**2.2. Éléments d'étiquetage**

Règlement (CE) n° 1272/2008

Mention d'avertissement:	Danger
-----------------------------	--------

Pictogrammes:

**Mentions de danger**

H301+H311	Toxique par ingestion ou par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P260	Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P311	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

**2.3. Autres dangers**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.1. Substances**

Formule:	3-(CH <sub>3</sub> )C <sub>6</sub> H <sub>4</sub> OH
Poids moléculaire:	108,14 g/mol

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### m-Kresol mind. 99% chem. rein

Révision: 02.01.2025

Code du produit: AC11.00546

Page 3 de 13

#### Composants pertinents

Nº CAS	Substance	Quantité		
	Nº CE	Nº Index	Nº REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
108-39-4	m-crésol			100 %
	203-577-9	604-004-00-9	01-2119448335-38-0000	
		Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Skin Corr. 1B, Aquatic Chronic 3; H311 H301 H314 H412		

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

#### Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	Nº CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
108-39-4	203-577-9	m-crésol	100 %
	dermique: DL50 = 2050 mg/kg; par voie orale: DL50 = ca. 242 mg/kg		

#### Information supplémentaire

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-delà des limites de concentration réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des mesures de premiers secours

##### Indications générales

Protection individuelle du premier sauveteur

##### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.

Appeler immédiatement un médecin.

##### Après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec: Eau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Appeler immédiatement un médecin.

##### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologue.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

##### Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. (de l'eau si nécessaire avec du charbon actif)

Appeler immédiatement un médecin.

Ne pas faire boire d'agent de neutralisation.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

corrosif, Toux, Irritant

Vertiges, Excitation

Spasmes, Troubles gastro-intestinaux

Vomissement, Maux de tête

Troubles respiratoires, État inconscient

Troubles du rythme cardiaque, Risque de lésions oculaires graves.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### m-Kresol mind. 99% chem. rein

Révision: 02.01.2025

Code du produit: AC11.00546

Page 4 de 13

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Mousse  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre d'extinction  
Eau

#### Moyens d'extinction inappropriés

sans limitation

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquides combustibles  
Produits de combustion dangereux  
En cas d'échauffement: Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif.

### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.  
En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.  
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

## Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.  
Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.  
Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Remarques générales

Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

#### Pour les non-sauveteurs

Assurer une aération suffisante.  
Utiliser un équipement de protection personnel.  
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Evacuer les personnes en lieu sûr.  
Procédures d'urgence  
Consulter un spécialiste  
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

#### Pour les sauveteurs

Conseils de prudence Pour les sauveteurs : Protection individuelle: voir rubrique 8

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Pour la rétention

Colmater les bouches de canalisations.  
Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).  
Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.  
Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### m-Kresol mind. 99% chem. rein

Révision: 02.01.2025

Code du produit: AC11.00546

Page 5 de 13

#### Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

#### Autres informations

Assurer une aération suffisante.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Consignes pour une manipulation sans danger

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

Lire l'étiquette avant utilisation. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Conserver le récipient bien fermé.

Utiliser un équipement de protection personnel. Utiliser un échappement (laboratoire).

Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols. Assurer une aération suffisante.

#### Préventions des incendies et explosion

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

En cas d'échauffement: Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif.

#### Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Le choix de la protection corporelle dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses. La résistance chimique des agents de protection doit être clarifiée avec leurs fournisseurs.

#### Information supplémentaire

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

Protéger contre: Lumière

#### Conseils pour le stockage en commun

exigences nationales

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

température de stockage < +30°C

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Substances chimiques de laboratoire

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### m-Kresol mind. 99% chem. rein

Révision: 02.01.2025

Code du produit: AC11.00546

Page 6 de 13

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs de référence DNEL/DMEL

Nº CAS	Noms des agents			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
108-39-4	m-crésol			
Salarié DNEL, aigu		dermique	systémique	1,47 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	3,5 mg/m³
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	systémique	343 mg/m³
Consommateur DNEL, aigu		par inhalation	systémique	222 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	0,75 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	0,5 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	0,25 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, aigu		dermique	systémique	0,74 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	0,25 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, aigu		par voie orale	systémique	0,74 mg/kg p.c./jour

##### Valeurs de référence PNEC

Nº CAS	Noms des agents			
Milieu environnemental				Valeur
108-39-4	m-crésol			
Eau douce				0,1 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)				0,076 mg/l
Eau de mer				0,01 mg/l
Sédiment d'eau douce				0,71 mg/kg
Sédiment marin				0,071 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées				1,14 mg/l
Sol				0,083 mg/kg

#### Conseils supplémentaires

EU ELV

5 ppm

22 mg/m³

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

##### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

lunettes à coques

Écran de protection du visage

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### m-Kresol mind. 99% chem. rein

Révision: 02.01.2025

Code du produit: AC11.00546

Page 7 de 13

#### Protection des mains

Gants de protection appropriés KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, email: vertrieb@kcl.de avec la spécification (test selon la norme EN374):

Lors de contact fréquents avec les mains

Nom commercial du produit/désignation: KCL 720 Camapren®

Matériau approprié: CR (polychloroprènes, caoutchouc chloroprène) 0,65 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: > 480 min

En cas d'un bref contact avec la peau

Nom commercial du produit/désignation: KCL 730 Camatril® Velours

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,4 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: > 60 min

Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés . Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : [www.kcl.de](http://www.kcl.de)).

#### Protection de la peau

Vêtement de protection

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire.

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

#### Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: formation d'aérosol ou de nébulosité

Appareil filtrant avec filtre ou dispositif filtrant avec ventilateur de type: A-(P3)

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

#### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	jaune clair
Odeur:	comme: Phénol
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation:	11,5 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	202 °C
Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité:	1,06 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	1,5 vol. %
Point d'éclair:	86 °C
Température d'auto-inflammation:	559 °C
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
pH-Valeur (à 20 °C):	~5 (20 g/l)

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### m-Kresol mind. 99% chem. rein

Révision: 02.01.2025

Code du produit: AC11.00546

Page 8 de 13

Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	23,5 g/l
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible
La vitesse de dissolution:	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau:	log Pow: 1,96
La stabilité de la dispersion:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur: (à 20 °C)	0,13 hPa
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	1,03 g/cm³
Densité relative:	Aucune donnée disponible
Densité apparente:	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative:	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules:	Aucune donnée disponible

### **9.2. Autres informations**

#### **Informations concernant les classes de danger physique**

##### Dangers d'explosion

En cas d'échauffement: Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif.

##### Combustion entretenue:

Aucune donnée disponible

##### Température d'inflammation spontanée

Aucune donnée disponible

##### gaz:

##### Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible

#### **Autres caractéristiques de sécurité**

##### Taux d'évaporation:

Aucune donnée disponible

##### Épreuve de séparation du solvant:

Aucune donnée disponible

##### Teneur en solvant:

Aucune donnée disponible

##### Teneur en corps solides:

Aucune donnée disponible

##### Point de sublimation:

Aucune donnée disponible

##### Point de ramollissement:

Aucune donnée disponible

##### Point d'écoulement:

Aucune donnée disponible

##### Viscosité dynamique:

Aucune donnée disponible

##### Durée d'écoulement:

Aucune donnée disponible

#### **Information supplémentaire**

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### **10.1. Réactivité**

##### En cas d'échauffement:

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

### **10.2. Stabilité chimique**

Protéger contre: Air, Lumière

### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Comburant, fortes

Acide nitrique

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### m-Kresol mind. 99% chem. rein

Révision: 02.01.2025

Code du produit: AC11.00546

Page 9 de 13

alcalies (bases)  
Oleum  
Chlorosulphonic acid

#### **10.4. Conditions à éviter**

Air, Lumière  
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

#### **10.5. Matières incompatibles**

bronze  
Laiton  
Plomb  
Fer.

#### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

en cas d'incendie voir :  
RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### **Information supplémentaire**

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### **11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008**

#### **Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

#### **Toxicité aiguë**

Toxique par contact cutané.  
Toxique en cas d'ingestion.  
Risque de perforation de l'oesophage et de l'estomac en cas d'ingestion (forte causticité).  
irritations des muqueuses  
Effet inhalatif: lésion des voies respiratoires.  
résorption (oral)  
Résorption (cutanée)

Nº CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
108-39-4	m-crésol				
	orale	DL50 mg/kg	ca. 242	Rat	Industrial Bio-test Laboratory Inc, Nort
	cutanée	DL50 mg/kg	2050	Lapin	Industrial Bio-test Laboratory Inc, Nort  Method: other: 5 rabbits/dose, 4 doses,

#### **Irritation et corrosivité**

Corrosion/irritation cutanée: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque de graves lésions des yeux.  
Risque de lésions oculaires graves.

#### **Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### m-Kresol mind. 99% chem. rein

Révision: 02.01.2025

Code du produit: AC11.00546

Page 10 de 13

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Risque présumé d'effets graves pour les organes. (reins, foie, système nerveux central)

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

#### Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucune donnée disponible

#### Expériences tirées de la pratique

Aucune donnée disponible

#### 11.2. Informations sur les autres dangers

##### Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

##### Autres informations

Aucune donnée disponible

#### Information supplémentaire

corrosif, Toux, Irritant

Vertiges, Excitation

Spasmes, Troubles gastro-intestinaux

Vomissement, Maux de tête

Troubles respiratoires, État inconscient

Troubles du rythme cardiaque

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nº CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
108-39-4	m-crésol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	23,12 96 h	Poecilia reticulata	Ecotox. Environ. Safety 6: 501-512 (1982)	static bioassay according to Saarikoski
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	> 99,5 48 h	Daphnia pulicaria	Arch. Environ. Contam. Toxicol. 9: 557-5	EPA OPP 72-2
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	1,35 32 d	Pimephales promelas	Canad. J. Fish. Aquat. Sci. 41(1), 141-1	OECD Guideline 210
	Toxicité pour les crustacés	NOEC	1 mg/l 21 d	Daphnia magna	Institut für Wasser-, Boden- und Lufthyg	other: Preliminary guideline proposal of

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### m-Kresol mind. 99% chem. rein

Révision: 02.01.2025

Code du produit: AC11.00546

Page 11 de 13

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

90 %; 28 d; aerob

OECD 301D

Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

#### Coefficient de partage n-octanol/eau

Nº CAS	Substance	Log Pow
108-39-4	m-crésol	1,96

#### FBC

Nº CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
108-39-4	m-crésol	>= 17	Leuciscus idus melanotus	Chemosphere 14: 1589

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

#### 12.7. Autres effets néfastes

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

##### Recommandations d'élimination

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.

Ne pas mélanger à d'autres déchets.

##### L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 2076

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: CRÉSOLS LIQUIDES

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 6.1

14.4. Groupe d'emballage: II  
Étiquettes: 6.1+8

Code de classement: TC1

Quantité limitée (LQ): 100 mL

Quantité exceptée: E4

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**m-Kresol mind. 99% chem. rein**

Révision: 02.01.2025

Code du produit: AC11.00546

Page 12 de 13

Catégorie de transport:	2
Nº danger:	68
Code de restriction concernant les tunnels:	D/E
<b>Transport fluvial (ADN)</b>	
<b><u>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</u></b>	UN 2076
<b><u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u></b>	CRÉSOLS LIQUIDES
<b><u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u></b>	6.1
<b><u>14.4. Groupe d'emballage:</u></b>	II
Étiquettes:	6.1+8
Code de classement:	TC1
Dispositions spéciales:	802
Quantité limitée (LQ):	100 mL
Quantité exceptée:	E4
<b>Transport maritime (IMDG)</b>	
<b><u>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</u></b>	UN 2076
<b><u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u></b>	CRESOLS, LIQUID
<b><u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u></b>	6.1
<b><u>14.4. Groupe d'emballage:</u></b>	II
Étiquettes:	6.1+8
Dispositions spéciales:	-
Quantité limitée (LQ):	100 mL
Quantité exceptée:	E4
EmS:	F-A, S-B
<b>Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)</b>	
<b><u>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</u></b>	UN 2076
<b><u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u></b>	CRESOLS, LIQUID
<b><u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u></b>	6.1
<b><u>14.4. Groupe d'emballage:</u></b>	II
Étiquettes:	6.1+8
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	0.5 L
Passenger LQ:	Y640
Quantité exceptée:	E4
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	653
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	1 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	660
IATA-Quantité maximale (cargo):	30 L
<b><u>14.5. Dangers pour l'environnement</u></b>	
DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	Non

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### m-Kresol mind. 99% chem. rein

Révision: 02.01.2025

Code du produit: AC11.00546

Page 13 de 13

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 75

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III)

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

2012/18/UE (SEVESO III):

##### Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant. Tenir compte des restrictions portant sur l'emploi des femmes en âge de procréation.

Classe risque aquatique (D):

2 - présente un danger pour l'eau

## RUBRIQUE 16: Autres informations

##### Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,6,7,9,11,12.

##### Abréviations et acronymes

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë, catégorie de danger 3

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée, sous-catégorie 1B

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves, catégorie de danger 1

Aquatic Chronic 3: Danger pour le milieu aquatique, catégorie de danger: Toxicité chronique 3

##### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H301+H311	Toxique par ingestion ou par contact cutané.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

##### Information supplémentaire

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.